

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à tous les citoyens de la Municipalité de L'Islet que les séances ordinaires du conseil, pour l'année 2022 se tiendront à compter de 19 h 30 à l'édifice municipal sis au 284, boulevard Nilus-Leclerc ainsi qu'en vidéoconférence (en mode hybride) aux dates suivantes :

Dates des séances ordinaires 2022	
mardi 18 janvier	lundi 4 juillet
lundi 7 février	lundi 1 ^{er} août
lundi 7 mars	mardi 6 septembre
lundi 4 avril	lundi 3 octobre
lundi 2 mai	lundi 7 novembre
lundi 6 juin	lundi 5 décembre

DONNÉ À L'ISLET, ce 7 décembre 2021

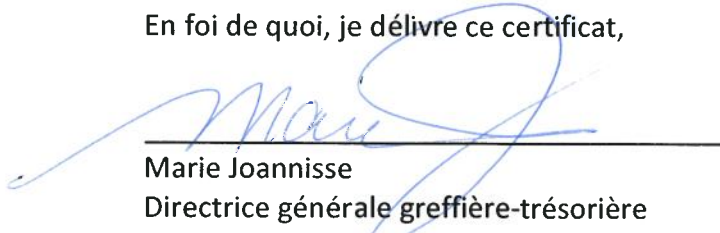


Marie Joannisse
Directrice générale greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie Joannisse, directrice générale greffière-trésorière de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis conformément à la loi ce 7 décembre 2021.

En foi de quoi, je délivre ce certificat,



Marie Joannisse
Directrice générale greffière-trésorière